

Royal Club Philatélique Brainois

Février 2022 – 568

Tirage: 60 exemplaires



Prochaines réunions

20 février 2022 & 6 mars, de 9h30 à 11h30

Sous réserves des décisions communales et du Centre Culturel

Sommaire

Page 1 - En direct du Secrétariat

2 - Agenda et petites annonces

4 – Thématique : Petite balade en Bretagne philatélique

12 - Réalisation inter-membre

.

En direct du Secrétariat

Des nouvelles positives pour bien commencer l'année 2022...!

Commençons par une bonne nouvelle : le Centre culturel de Braine-l'Alleud nous a confirmé par écrit que notre salle restait accessible pour nos réunions dominicales. C'est un signal positif qui laisse entrevoir la poursuite de nos activités. Bien sûr nous ne serons jamais à l'abri d'un nouveau regain de la pandémie, mais ne jouons pas les oiseaux de mauvais augure ! Profitons plutôt de cette embellie tant attendue après deux années chaotiques pour nos activités, et surtout désastreuses pour la santé publique et l'économie du pays.

Signalons par ailleurs que l'Écho du Hain, organe officiel d'informations communal, nous a promis de publier prochainement un bref article qui renforcera encore la visibilité de notre club à Braine-l'Alleud. Nous attendons avec impatience la publication de cet article dans une revue qui est éditée à 18.000 exemplaires et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Continuez à venir nombreux à nos réunions et n'ayez aucune crainte quant au respect des mesures sanitaires.

A bientôt!

Jacques Van Wylick, secrétaire

Petites annonces

N°	Nom	Je cherche à ACHETER					
1369	Van Wylick	Belgique	XX COB BF 18				
1369	Van Wylick	Belgique	XX COB 481/483				
1369	Van Wylick	Suède	O YT 190/191/192 (UPU Colombe)				
1338	Lochtenbergh	Bohême et Moravie	O YT 60/61/62				
1355	Van Passel	Belgique	⊙ COB 891 (UPU 40 F. + 10 F.)				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 67/70 (BF 2)				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 75/80				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 166/169				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 200 (19 ^{1/2} p.)				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 214 (BF 6)				
1149	Margetis	Île de Man	XX YT 250				
1140	Lambert	France	XX 313, 316/317, 318/319,				
1140	Lambert	France	XX 328, 388/394				
1212	François	Belgique	217 O, 292E XX, 454 O et X, 602 O				
1212	François	Belgique	1069A O, 1070 O, 1073 O				
1212	François	Belgique	2157 XX, 2159 XX, 2173 XX, 2480 XX				
N°	Nom	Je cherche à VENDRE					
53	Cloquet	Diverses collections dans des albums à cases:					
53	Cloquet	Belgique	XX complet de 1940 à 2019				
53	Cloquet	Allemagne RFA	X/O complet jusqu'à 2019				
53	Cloquet	Allemagne RDA	X/XX pratiquement complet				
53	Cloquet	Berlin	X/⊙ pratiquement complet				
53	Cloquet	Italie	X/O complet de 1948 à 2019				
53	Cloquet	Portugal	X/O complet de 1948 à 2019				
53	Cloquet	Portugal	XX BF1 à BF200 complet				
53	Cloquet	Andorre fr./esp.	XX incomplet				
53	Cloquet	Madère et Açores	XX incomplet				
53	Cloquet	Saint-Marin	XX incomplet				
53	Cloquet	Vatican	XX complet (manque 1 série) jusqu'à 2019				
1212	François	Belgique	100 X, 102 X, 103 X, 105 X, 107 X				
1212	François	Belgique	112 XX, 122 XX				
1212	François	Belgique	258 à 263 XX, 814 à 822 X				

Les membres souhaitant faire paraître une petite annonce peuvent s'adresser à Jacques Van Wylick (jacquesvanwylick@belgacom.net ou 0492/030725)

COLLECTIONS DIVERSES À VENDRE

1. Belgique (xx) complet de 1940 à 2019

2. Allemagne (x) complet -> 2019 (Deutsche Bundespost)

3. Allemagne (xx et x) Il manque qqs séries (DDR)

Berlin (x)
II manque +/- 20 T.P.

5. Italie (x) incomplet

6. Portugal (x) incomplet

7. Portugal : tous les Blocs Portugals (xx) du n° 1 au 200

8. Andorre Fr et Esp. (xx) incomplet

9. Séries Madère et Açores

10. San Marino Incomplet

11 Vatican (xx) Il manque une série

Le prix est à fixer entre le vendeur et l'acheteur.

Tout est classé dans des albums.

Prendre contact avec Cloquet William: GSM - 0495.70.12.31

Fixe - 02.384.70.63

Faisant suite à l'article paru dans le flash 567 sur la construction navale je signale que le président détiens deux collections thématiques en rapport avec le sujet.

- Sur mer à travers les âges
- L'Antarctique, 7ème continent.

Rappel !!! Le 2 février c'est la chandeleur et les crêpes



THEMATIQUE

Balade philatélique en Bretagne



La Bretagne est une entité géographique et culturelle, et une des nations dites celtiques.

Elle occupe une péninsule, à l'extrémité ouest de la France, située entre la Manche au nord, la mer celtique et la mer d'Iroise à l'ouest et le golfe de Gascogne au sud.

Ses habitants sont les Bretons, que l'on parle de la région historique ou de la région administrative actuelle.

Son nom breton, Breizh, est orthographié avec un « ZH » pour rassembler l'ancienne écriture existant pour le Nord et l'Ouest (Breiz) avec celle du Sud (Breih). Le mot « Bretagne », depuis le mot breton « Breizh », est ainsi couramment abrégé en « BZH »

La Bretagne était, au XVIème siècle, la dernière province réunie par la royauté française. Après une lutte acharnée de dix siècles, la vieille indépendance celtique avait été forcée de subir la suprématie de ces ennemis qu'elle avait si longtemps repoussés. Mais l'union avait été singulière et difficile, et la fierté bretonne, quoique humiliée, n'avait pas été détruite.

La péninsule armoricaine, protégée surtout par son isolement, mais aussi par l'énergique ténacité de ses habitants, avait échappé à l'invasion des tribus germaniques; elle avait conservé son caractère distinct, sa physionomie originale; depuis la chute de l'empire romain, le peuple breton avait eu ses souverains, comtes ou ducs, prenant même parfois le titre de rois; il était resté fidèle à sa langue, à ses vieilles coutumes, à ses moeurs particulières.

À la fin de l'Empire romain, elle connaît un afflux de population dû à l'immigration massive de Bretons insulaires dans une partie de l'ancienne Armorique gauloise. Ceux-ci créent un royaume au IXe siècle, qui devient ensuite un duché dépendant du royaume de France. Réunie à la couronne de France en 1532, elle intègre le domaine royal et devient une province française, jusqu'à sa disparition administrative en 1790 et sa division en cinq départements : Côtes-du-Nord. Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan.

Le nom Bretagne a été donné à la région administrative composée des quatre départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Le département de la Loire-Atlantique fait partie de la région pays de la Loire; la question de son rattachement à la région Bretagne fait l'objet de débats.

Création des fermes du tabac et du papier timbré

Pour financer la guerre, de nouveaux impôts sont levés. D'abord la ferme du papier timbré, une taxe sur le papier timbré, en avril 1674, papier rendu obligatoire pour tous les actes susceptibles d'être utilisés en justice (dont les testaments, contrats de vente et accessoirement, les registres d'état civil), ce qui augmente le prix des actes pour les particuliers, tout en risquant de diminuer le nombre de recours aux praticiens du droit, d'où un mécontentement général. Le 27 septembre 1674, la vente de tabac est réservée au roi, qui prélève une taxe et en afferme la vente : c'est la ferme du tabac. Les personnes autorisées à revendre le tabac (fermiers et commis) rachètent les stocks des commerçants qui en vendaient auparavant. La réorganisation des circuits de vente entraîne une perturbation de la distribution de tabac à fumer et à chiquer qui contribue encore au mécontentement.

À la même période, une nouvelle taxe frappe tous les objets en <u>étain</u> (même achetés de longue date), ce qui mécontente les paysans aisés, ainsi que les cabaretiers qui répercutent la taxe sur les prix des consommations. Enfin, une autre taxe, touchant moins de monde, oblige les roturiers possédant un <u>fief</u> noble à verser une taxe tous les vingt ans (une année de revenu du fief). C'est aussi cette année qu'est créée la <u>ferme d'Occident</u>, qui remplace la <u>Compagnie des</u> Indes occidentales.

Situation en Bretagne

Ces nouveaux impôts et ces menaces s'ajoutent à une situation économique difficile en Bretagne. La province est alors très peuplée (environ 10 % de la population du royaume), et épargnée par les disettes et les épidémies depuis les <u>années 1640</u>. Dans les années 1660-1670, elle entre dans une phase de difficultés économiques, consécutives aux premiers effets de la politique de guerre économique de Louis XIV, de l'augmentation sensible et simultanée des impôts, et de faiblesses structurelles : par exemple, diminution des deux tiers du commerce du <u>vin</u> et des toiles d'après le <u>duc de Chaulnes</u> (surnommé *an hoc'h lart : le gros cochon*, en <u>breton</u>), gouverneur de Bretagne, les revenus issus de la terre (<u>fermages</u>) diminuent eux aussi d'un tiers, entraînant une déflation généralisée, exceptée des offices.

Le système du <u>domaine congéable</u>, qui régit les rapports d'une partie des paysans cultivant la terre et possesseurs, est mis en cause par certains : archaïque, il décourage les investissements et les améliorations des méthodes de culture, aussi bien de la part des paysans que des seigneurs.

Ceux-ci, en revanche, devant la baisse de leurs revenus depuis 1670, exigent de façon plus pointilleuse leurs autres droits (voir <u>réaction seigneuriale</u>). Ainsi, en 1668, le paiement des *servis* est refusé dans la région de <u>Carhaix</u>, à Penfrat en <u>Saint-Hernin</u>. Le rôle du système foncier et fiscal est contesté par Jean Meyer: la superposition de la carte de la révolte avec les régions de domaine congéable est « douteuse ». On peut en effet remarquer que des paroisses hors domaine congéable se soulèvent, alors que d'autres, qui en font partie, ne se soulèvent pas. La suppression du système n'est pas abordée dans les codes qui nous sont parvenus.

La révolte est très souvent menée par des femmes. À cette époque, la législation royale est de plus en plus draconienne à l'encontre des femmes, tous leurs droits sont diminués, aussi bien leurs droits économiques que civils (elles ne peuvent plus choisir leur époux par exemple). Ceci heurte dans un pays où la femme occupe traditionnellement une place très importante, et on en trouve mention dans les codes paysans.

Enfin, la Bretagne est un <u>pays d'états</u>, où l'impôt sur le sel, la <u>gabelle</u>, n'existe pas, et où les nouveaux impôts doivent être acceptés par les <u>États</u> depuis l'acte d'<u>Union de la Bretagne à la France</u>. En 1673, les États avaient, outre un <u>don gratuit</u> de 2,6 millions de livres, acheté la suppression de la Chambre des domaines (qui privaient certains nobles de droit de justice) pour la même somme et racheté les édits royaux instituant les nouveaux impôts, plus diverses autres dépenses en faveur du pouvoir royal qui s'élèvent à la somme exorbitante de 6,3 millions de livres. Un an après, les mêmes édits sont rétablis, sans consultation des États

. Et c'est par le <u>Parlement de Bretagne</u> que Louis XIV fait enregistrer la taxe sur le papier timbré en août 1673, et la taxe sur le tabac en novembre 1674, au mépris des « libertés bretonnes » (c'est ainsi que les <u>Bretons</u> de l'époque appelaient leurs <u>privilèges</u> en vertu du traité d'union de la Bretagne à la France). Les nouvelles taxes touchent plus les paysans et le petit peuple des villes que les privilégiés, et font craindre une introduction de la gabelle. Tout cela crée un large front de mécontentement contre la brutalité inédite de l'État royal.

L'agence Bretagne Presse a très récemment écrit un article sur la philatélie Bretonne et sur cette activité passionnante qu'est la philatélie. On y apprend qu'<u>Etienne Arago</u> Directeur Général des Postes sous la 2ème République n'a rien inventé en 1849 mais qu'un député breton Alexandre Glais-Bizoin (député de 1830 à 1849) l'a précédé. Alexandre Glais-Bizoin proposa en effet à la chambre des députés dès 1831 la chambre la création d'une "vignette apostillée", payée par l'expéditeur. Ce ne fut pas l'avis de la chambre des députés.

S'en suit une rétrospective des timbres émis dernièrement ainsi que de ceux à venir en 2008/2009 dont un timbre représentant le château de Josselin. La ville historique de Josselin fêtant en effet cette année son millénaire.

Le château de Josselin



IL est situé à Josselin, commune française du département du Morbihan en Bretagne.

Réalisé entre 1490 et 1505 en reprenant bon nombre d'éléments issus du style Louis XII, il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 21 août 1928.

Il est une des pointes du triangle rohannais (trois grandes forteresses : La Chèze, Josselin et Pontivy)

qui a pour centre le village de Rohan, le fief nominal de la maison de Rohan dont le château est délaissé au profit des trois autres.

Depuis sa construction, ce château est la résidence des Ducs de Rohan.

Peut-être, comme de nombreux Français, resterez chez vous cette année... Ne dit-on pas souvent que les Français connaissent mal les régions qu'ils habitent ? Pour y remédier, voici une solution à laquelle, peut-être, vous n'auriez pas pensé : la philatélie. La Poste, en effet, fait régulièrement la promotion sur les timbres-poste des sites touristiques français, au premier rang desquels ceux de la région Bretagne. Redécouvrons donc, grâce à la magie des timbres, quelques destinations (connues ou moins connues) à visiter cet été.



La citadelle de Port-Louis

Impressionnant témoignage de l'architecture militaire du XVIIIe siècle, cette citadelle a fait l'objet d'un très beau timbre en 1976, à l'occasion de l'ouverture du musée de l'Atlantique, devenu depuis le Musée national de la Marine

A voir sur place : les collections consacrées au sauvetage en mer et à l'archéologie sous-marine et, bien-sûr, le panorama exceptionnel sur la rade de Lorient.

L'enclos paroissial de Guimiliau



Apparus au XVIe siècle, à l'âge d'or » de la Bretagne, les enclos paroissiaux constituent des ensembles architecturaux uniques en France, réunissant autour d'une église un mur d'enceinte, un portail monumental, un calvaire et un ossuaire. L'un des plus célèbres (et des plus beaux) est celui du bourg de Guimiliau, dont les sculptures exubérantes ont fait l'objet d'un timbre en 1997. A ne pas manquer lors de votre visite : le Centre d'interprétation, ouvert en 2018, qui dévoile tous les secrets de ces joyaux architecturaux.

Les mégalithes (menhirs, dolmens, tumulus)

En Bretagne, les mégalithes sont partout : au détour d'un chemin ou d'une route, au cœur d'une forêt ou au milieu des landes. Nous ne vous ferons pas l'injure de vous parler des très célèbres alignements de Carnac, timbrifiés à de multiples reprises par la Poste française. Non, l'idée serait plutôt de vous suggérer de jouer aux aventuriers et de partir à la



découverte de mégalithes moins connus, mais parfois tout aussi impressionnants, tels ceux de Locmariaquer (timbrifiés, pour leur part, en 2014). Pour vous aider dans votre quête, nous vous conseillons le site qui recense, à ce jour, plus de 1200 mégalithes répartis sur tout le territoire breton.

La forêt de Brocéliande



Place aux mystères et à la magie! La seule évocation de la forêt de Brocéliande réveille un monde merveilleux peuplé du roi Arthur, de Merlin l'enchanteur et des chevaliers de la Table Ronde. Peut-être, lors de votre visite, croiserez-vous une fée au détour d'un chemin. Plus certainement apprécierez-vous les multiples chemins de randonnée qui pourront vous mener, entre autres,

à l'abbaye de Paimpont (où vous sera proposée une expérience scénographique unique, *La Porte des secrets*), au Centre de l'Imaginaire Arthurien, à l'église du Graal ou encore aux menhirs de Monteneuf.

Ploumanac'h

Avec son littoral de 13 kilomètres et trois plages de sable fin, Perros-Guirec est un paradis pour les familles et les amateurs de sports d'eau. L'un de ses quartiers, Ploumanac'h, ancien hameau de pêcheurs, a été élu en 2015 « village préféré des Français » et on comprend pourquoi : il offre au visiteur une vue presque irréelle avec ses rochers roses, imposants amas de pierre sculptés par la mer et le vent.



Le Parlement de Bretagne



touristes chaque année.

Œuvre majeure de l'architecture du XVIIe siècle, le Parlement de Bretagne est à la fois l'édifice principal de la ville de Rennes, l'un des symboles forts de l'histoire de la Bretagne, et le siège de la cour d'appel de la région. Partiellement détruit par un incendie, il renaît de ses cendres après 5 ans de travaux, remarquablement restauré. Il est aujourd'hui le site rennais qui attire le plus grand nombre de



Ce timbre émis en 1965 pour commémorer le centenaire de l'Union Internationale des Télécommunications, semble n'avoir aucun lien avec la Bretagne. Pourtant, il y en a bien un.

Lequel est-ce?

Le timbre représente un télégraphe morse, un satellite artificiel et, surtout, le Centre de Télécommunications de Pleumeur-Bodou, dans les Côtes-d'Armor. Ce centre, à l'origine de la première transmission télévisée en mondovision, est devenu aujourd'hui la Cité des Télécoms, un lieu proposant animations et expositions, ainsi qu'un spectacle son et lumière.



Une nouvelle série sur les régions naturelles voit le jour le 29 mai 1995, représentant sur un timbre la région naturelle de Bretagne, ici on reconnaîtra la côte.

Des timbres pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité en Bretagne



La Poste a édité un collector de 8 timbres destinés à mettre en lumière 8 sites naturels protégés de la région. Une occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité et de sa préservation

Cette opération s'inscrit dans les objectifs de la fondation Breizh Biodiv dont le groupe La Poste a été l'un des premiers partenaires Les marais de Séné, les dunes de Gâvres, l'estuaire de la Rance ou les gorges de Toulgoulic chacun de ces sites bretons est remarquable par la richesse de sa faune et de sa flore, mais également par la fragilité de ses écosystèmes. Afin de faire connaître ces lieux, et plus globalement pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité en Bretagne.





Huit sites protégés

En complément de cette opération, huit vidéos ont été réalisées avec les associations et acteurs du territoire pour présenter chacun des 8 sites

Et valoriser les actions de préservation menées localement. Cette série est introduite par une vidéo préambule qui présente notamment le rôle de la fondation Breizh Biodiv. Un coup de projecteur pour donner envie au grand public de s'intéresser à cette problématique et pourquoi pas, d'aller visiter ces sites cet été.

Une fondation pour accélérer la transition environnementale en Bretagne

Créée à l'initiative de la Région Bretagne fin 2020 et placée pour 5 ans sous l'égide de <u>la fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme</u>, la fondation Breizh Biodiv a vocation à soutenir financièrement des initiatives bretonnes portées dans des domaines identifiés comme enjeux régionaux et pour lesquels il est urgent d'agir.

Par le biais d'appels à projets thématiques, elle encourage et accompagne des projets vertueux qui naissent partout sur le territoire breton, donnant ainsi concrètement les moyens d'agir aux acteurs engagés localement pour faire avancer la cause environnementale. Breizh Biodiv s'inscrit dans une démarche de philantropie active.

Agriculture en Bretagne

Nous avons lancé les états généraux de l'installation et de la transmission. Cette large concertation régionale a pour objectif de préparer un grand plan breton.

Révolte des Papiers timbrés

La **révolte du Papier timbré** est une révolte antifiscale d'Ancien Régime qu'a connue l'Ouest de la <u>France</u>, sous le règne de Louis XIV (d'avril à <u>septembre 1675</u>), à la suite d'une hausse des taxes, dont celle sur le <u>papier timbré</u>, requis pour les <u>actes authentiques</u>.

La révolte eut plus d'ampleur en <u>Basse-Bretagne</u>, en se nourrissant d'une hostilité aux seigneurs, sous le nom spécifique de révolte des Bonnets rouges, car des insurgés portaient des bonnets bleus ou rouges selon la région : ainsi, dans le Centre-Ouest de la Bretagne et notamment dans le <u>Poher</u> où la révolte fut plus violente, le bonnet porté par les insurgés était de couleur rouge, tandis qu'il était bleu dans le <u>pays Bigouden</u>. On l'appelle également révolte des Torreben (« casse-lui la tête » ou des « Casse-Têtes »), un cri de guerre qui sert aussi de signature dans un des <u>codes paysans</u>.



Louis XIV déclare la guerre aux <u>Provinces-Unies</u> en 1672. Mais, contrairement à la <u>guerre de Dévolution</u>, après une progression rapide, l'<u>armée française</u> est stoppée par les inondations volontaires des Hollandais, et la guerre s'éternise. La flotte hollandaise menace les côtes françaises, et notamment la Bretagne, en croisant sur ses côtes en avril-mai (après une descente sur <u>Belle-Île</u> en 1673 et une autre sur Groix en 1674), ce qui gêne le commerce breton.

	Réalisation inter-membre 568									
Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu			
1	France	937/938	XX	12,00	3,00	·				
2		94/950	XX	78,00	17,50					
3		960/965	XX	85,00	21,00					
4		966/967	XX	24,00	6,00					
5		970/974	XX	43,00	10,75					
6		989/994	XX	180,00	45,00					
7		1006/1007	XX	30,00	7,50					
8		1027/1032	XX	160,00	40,00					
9		1048/1049	XX	16,50	4,00					
10		929	XX	10,00	2,50					
11	D.B.P.	604/607	XX	13,00	3,50					
12		628/639	XX	14,40	4,10					
13		680/682	XX	4,20	1,00					
14		695/97+704/708	XX	20,00	5,00					
15		723/728	XX	8,95	2,00					
16	Suisse	957A/960	•		1,10					
17		1148a	XX	1,80	0,40					
18		1529/1532	XX	9,00	2,00					
19		1533/1536	XX	9,00	2,00					
20		1537/1538	XX	5,40	1,30					
21	Comores	PA 157/158	XX	19,00	3,50	+ BF				
22	Belgique	496/503	Х	14,00	2,80					
23		1097/	Х	2,75	1,00					
24		1652/1655	Х	2,50	0,50					
25		484/487	XX	75,00	18,50	ND				
26		519/526	XX	65,00	16,00					
27		519/526	Х	25,00	4,00					
28		863/867	Х	56,00	10,00					
29		900/901	Х	46,00	8,00					
30		930/937	х	39,00	7,00					
31		2	•	65,00	20,00	⊙ Gand				
32		14A/15	•	9,00	6,00					
33		190/210	XX	430,00	110,00					
34		1102/1107	XX	13,50	1,50					
35		1133/1138	XX	22,50	5,00					
36		1139/1146	XX	15,00	2,00					
37		1188/1190	XX	2,50	0,50					
38	Luxembourg	137/139	XX	3,00	0,60					
39		BL 10	XX	7,00	1,50					
40	<u> </u>	BL 12	XX	5,00	1,00					

Prochaine réalisation le 20 mars 2022

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié